

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE GÉNÉRALE

PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE GÉNÉRALE

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN HISTOIRE GÉNÉRALE
AVEC SPECIALISATION EN PRODUCTION DES SAVOIRS HISTORIQUES**

MASTER OF ARTS WITH SPECIALIZATION (MA)

Entrée en vigueur: Septembre 2015

AVANT-PROPOS

GENERALITES

Les étudiant-e-s non titulaires d'un BA en Histoire générale peuvent, dans certains cas et sous réserve de l'accord de la direction du Département, accéder à la maîtrise universitaire ès lettres en Histoire (MA) moyennant la réussite d'un «module passerelle» (12 crédits à valider avant la fin du MA). Pour les détails, voir la brochure annuelle du Département.

ENSEIGNEMENTS

- Les types suivants d'enseignements sont proposés: cours (CR), séminaires (SE), cours-séminaires (CS), ateliers.
- Un type de séminaire est dispensé:
Les séminaires destinés aux étudiant-e-s de Master (MA1 – MA4)

ATTESTATIONS ET EVALUATIONS

La plupart des modules demandent l'obtention d'attestations de séminaire pour leur validation. Les modalités pour obtenir une attestation de séminaire sont définies par l'enseignant-e au début du semestre. En règle générale, toutes les attestations reposent sur la fréquentation régulière de l'enseignement dispensé et l'évaluation d'un travail personnel de l'étudiant-e. Les évaluations se font sous la forme d'un examen écrit, d'un examen oral ou d'un travail personnel noté. En principe, les évaluations ne peuvent pas porter sur un enseignement dispensé plus d'une année auparavant.

CONTENU DES ETUDES D'HISTOIRE

Les champs d'étude

Le Département d'histoire générale est subdivisé en cinq **unités** qui correspondent chacune à un **champ d'étude**:

- Histoire ancienne (Grèce et Rome)
- Histoire médiévale (VI^e-XV^e siècles)
- Histoire moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)
- Histoire contemporaine (XIX^e-XXI^e siècles)
- Histoire suisse

La maîtrise universitaire en histoire générale avec spécialisation en production des savoirs historiques (Master of Arts, MA)

Contenu des études

L'étudiant-e suivra les enseignements de trois champs à choix (voir page précédente). De préférence, il ou elle conservera les mêmes champs durant toute la durée de ses études d'histoire. Un changement de champ d'étude peut nécessiter un rattrapage selon un programme à déterminer d'entente avec le directeur ou la directrice du Département et le/la responsable de l'unité concernée. Le domaine de spécialisation «production des savoirs historiques» insiste sur une approche réflexive de la discipline historique. D'une part, il propose un approfondissement des problématiques archivistiques et plus généralement de l'analyse des sources historiques. D'autre part, cette spécialisation prolonge les questionnements autour de l'histoire à travers ses débats, controverses et enjeux. Elle constitue ainsi un pont vers le monde de la recherche scientifique mais aussi pour toute profession nécessitant le maniement de sources et contenus historiques (musées, bibliothèques, médias, etc.).

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN HISTOIRE GÉNÉRALE AVEC SPECIALISATION
EN PRODUCTION DES SAVOIRS HISTORIQUES**

MASTER OF ARTS WITH SPECIALIZATION (MA)

Conditions d'admission:

- L'accès au MA est réservé aux titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS d'histoire générale, acquis en principe par l'étude d'au moins trois champs de cette discipline (ou connaissances jugées équivalentes).
- La connaissance du latin et/ou du grec est nécessaire pour les étudiant-e-s qui choisissent l'histoire antique ou médiévale comme champ du mémoire (niveau maturité ou connaissances équivalentes ou initiation offerte par la Faculté). Des connaissances linguistiques outre les langues nationales (par exemple l'anglais, l'espagnol ou le russe) sont indispensables en fonction de la spécialisation dans un sujet relatif à l'époque moderne ou contemporaine.

MODULE MA1	CHAMP D'ETUDE 1	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CR. • 2 x 2h/Semestre de SE. 	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen écrit (dissertation, 6 heures) portant sur l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

MODULE MA2	CHAMP D'ETUDE 2	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CR. • 2 x 2h/Semestre de SE. 	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Travail écrit noté (15-20 pages, 30'000-40'000 signes) en lien avec l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

MODULE MA3	CHAMP D'ETUDE 3	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CR. • 2 x 2h/Semestre de SE. 	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen oral (environ 30 min.) portant sur un sujet en relation avec le cours.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

MEMOIRE	30 CREDITS
Description	Travail de recherche dans un des domaines d'histoire enseignés au Département, le mémoire de maîtrise traite un thème en relation avec l'un des champs d'études effectivement suivis par l'étudiant-e (= champ de mémoire). Le sujet est choisi en accord avec l'enseignant-e responsable du champ concerné. En général, le travail écrit a une longueur de 60 à 100 pages de texte (à 2'000 signes par page) ; s'y ajoutent la bibliographie et des annexes éventuelles. Le mémoire doit être remis en deux exemplaires au moins un mois avant la soutenance.
Enseignement(s)	Des colloques ou ateliers sont organisés pour encadrer les mémorant-e-s.
Evaluation	Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 - 120 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire.

Modules à option:

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu'à deux modules dans la combinaison proposée ci-dessous, et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"¹.

MODULE MA4	MODULE A OPTION	12 CREDITS
MODULE MA4	LE METIER D'HISTORIEN	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CR, Cours d'histoire de l'histoire. • 2h/Semestre de SE, Séminaire d'histoire de l'histoire. • 2h/Semestre de SE, Science auxiliaire. 	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen écrit (6 heures) portant sur l'un des enseignements en histoire de l'histoire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

MODULE MA4	SPECIALISATION DANS LE CHAMP DU MEMOIRE	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CR. • 2 x 2h/Semestre de SE. 	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen oral (environ 30 min.) sur la base d'un dossier de sources.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

¹ Le terme «monodisciplinaire» n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).

OU

MODULE MA4	OUVERTURE INTERDISCIPLINAIRE	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 6-8 h/Semestre d'enseignement à choisir d'entente avec le directeur ou la directrice de mémoire, dans une liste de recommandations mise à jour régulièrement.	
Attestation(s)	Selon la discipline concernée.	
Evaluation	Selon la discipline concernée.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

MODULE MA4	STAGE	12 CREDITS
Description	Stage de six semaines (ou équivalent) dans un fond d'archives, une institution scientifique ou culturelle ou un organisme international (ou équivalent).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	/	
Attestation(s)	Une attestation de présence à obtenir.	
Evaluation	Travail noté en lien avec le stage (selon les modalités définies d'entente avec un-e enseignant-e de la maîtrise).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	L'accord préalable du directeur de Département ou du directeur de mémoire* est requis.	

MODULE MA5	MODULE A OPTION	12 CREDITS
MODULE MA5	LE METIER D'HISTORIEN	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR, Cours d'histoire de l'histoire. • 2h/Semestre de SE, Séminaire d'histoire de l'histoire. • 2h/Semestre de SE, Science auxiliaire.	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen écrit (6 heures) portant sur l'un des enseignements en histoire de l'histoire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

MODULE MA5	SPECIALISATION DANS LE CHAMP DU MEMOIRE	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR. • 2 x 2h/Semestre de SE.	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen oral (environ 30 min.) sur la base d'un dossier de sources.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

MODULE MA5	OUVERTURE INTERDISCIPLINAIRE	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 6-8 h/Semestre d'enseignement à choisir d'entente avec le directeur ou la directrice de mémoire, dans une liste de recommandations mise à jour régulièrement.	
Attestation(s)	Selon la discipline concernée.	
Evaluation	Selon la discipline concernée.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

MODULE MA5	STAGE	12 CREDITS
Description	Stage de six semaines (ou équivalent) dans un fond d'archives, une institution scientifique ou culturelle ou un organisme international (ou équivalent).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	/	
Attestation(s)	Une attestation de présence à obtenir.	
Evaluation	Travail noté en lien avec le stage (selon les modalités définies d'entente avec un-e enseignant-e de la maîtrise).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	L'accord préalable du directeur de Département ou du directeur de mémoire* est requis.	

Modules de spécialisation

MODULE MA6	LE METIER D'HISTORIEN	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR, Cours d'histoire de l'histoire • 2h/Semestre de SE, Séminaire d'histoire de l'histoire • 2h/Semestre de SE, Science auxiliaire	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement)	
Evaluation	Examen écrit (6 heures) portant sur l'un des enseignements en histoire de l'histoire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Si le module «Le métier d'historien» a déjà été validé en MA4 ou MA5 (modules à option), l'étudiant-e doit suivre en MA6 le module «Spécialisation dans le champ du mémoire» OU «Ouverture interdisciplinaire» (proposé comme modules à option) qu'il n'a pas validé, selon les conditions définies dans le plan d'études.	

MODULE MA7	ARCHIVES ET SOURCES	12 CREDITS
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	/	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Dossier de recherche (env. 40 pages), selon des modalités définies en accord avec le directeur ou la directrice de mémoire.	
Condition(s)	Avoir suivi les modules MA1, MA2 et MA3.	
Remarque(s)	Un encadrement est assuré par des entretiens particuliers entre l'étudiant-e et le directeur ou la directrice de mémoire chargé-e de superviser la rédaction du travail de recherche	

DEMI-MODULE MA8	L'HISTOIRE EN DEBATS	6 CREDITS
Description	Ce demi-module constitue une initiation aux débats de la recherche historique à travers plusieurs offres: séminaire de recherche ou journées d'études organisés au sein du département ou cycles de conférence/colloque scientifique.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> ou · 1-2h/AN de séminaire de recherche ou · 1-2 journée(s) d'études ou · participation à un cycle de conférences scientifiques ou à un colloque scientifique 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Participation active et travail écrit (env. 8-10 pages)	
Condition(s)	Avoir suivi les modules MA1, MA2 et MA3.	
Remarque(s)	Le choix de l'enseignement se fait en accord avec le directeur ou la directrice de mémoire.	

MODULES OFFERTS AUX ÉTUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

MODULE MA1	CHAMP D'ETUDE 1	12 CREDITS
MODULE MA3	CHAMP D'ETUDE 3	12 CREDITS
MODULE MA4	LE METIER D'HISTORIEN	12 CREDITS